



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté :
Egalité
Fraternité

Direction du Premier Recours
Pôle Formation des professionnels de santé –
pharmacie-biologie



CANDIDATS ADMIS
AU
CERTIFICAT DE CAPACITE POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS

Sont déclarés définitivement admis à l'épreuve pratique
Session du 6 Novembre 2025

AMOROS Lucinda

SABATIER Gaëtan

SALEM Sonia

Fait à Montpellier, le 06/11/2025

P/Le Directeur Général,
Et par délégation,

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, la Responsable du Pôle
Formation des professionnels de
santé, pharmacie, biologie


Adeline PICOT